



RAPPORT D'ACTIVITÉS **2018**

PROGRAMME D'ACTIVITÉS **2019**

100^{ème} ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS
24 mai 2019 — Le Châble VS



FÉDÉRATION
ROMANDE
DES ENTREPRISES
DE CHARPENTERIE
D'ÉBÉNISTERIE
ET DE MENUISERIE

Pour faciliter la lecture de ce fascicule,
le masculin est utilisé pour désigner les
deux genres.

IMPRESSUM

Éditeur

FRECEM

Fédération Romande des Entreprises de
Charpenterie, d'Ébénisterie et de Menuiserie

Le Mont-sur-Lausanne

Photo couverture

Barrage et lac de Mauvoisin Val de Bagnes

©Valais/Wallis Promotion - David Carlier

Impression

Glasson Imprimeurs Editeurs SA, Bulle

TABLE DES MATIÈRES

5	Bienvenue en Valais!
6	Avant-propos
7	Rapport d'activités 2018
7	Comité directeur FRECEM
8	Formations professionnelles pour menuisiers, ébénistes et charpentiers
12	Concours pour apprentis
14	Communication
17	PROKALK
17	SETRABOIS, solution de branche
18	Tarifification SUVA
19	Convention collective de travail
20	Représentation et collaboration au niveau national
21	Etat des membres
22	Comptes
26	Programme d'activités 2019
27	Formations professionnelles pour menuisiers, ébénistes et charpentiers
29	PROKALK
29	SETRABOIS, solution de branche
30	IDB, l'Industriel du bois
31	Communication
32	Remerciements
33	Annexes
34	Secrétariat FRECEM
35	Associations cantonales membres de la FRECEM
36	Membres des commissions et délégations romandes
40	Glossaire des abréviations
41	Organigramme FRECEM

BIENVENUE EN VALAIS!



Madame, Monsieur,
Chères et Chers Ami-e-s du Bois,

Bienvenue en Valais !

L'Association valaisanne des entreprises de menuiserie, ébénisterie, charpente, vitrerie et fabriques de meubles a le plaisir de vous accueillir au cœur d'une des plus fameuses vallées du Vieux-Pays – et plus précisément sur le territoire de la Commune de Bagnes – à l'occasion des Assises 2019 de la FRECEM, du GRC et du Cedotec.

Sur les quelques 150 entreprises Membres de l'AVEMEC, un tiers fait partie de la Section « Martigny-Entremont » et environ 10% est issu de la Commune de Bagnes. On peut donc l'affirmer : le bois est indissociable de cette belle région... un simple coup d'œil aux paysages avoisinants suffit à s'en convaincre !

Certes, le bois caractérise ces contrées, mais c'est plus généralement la nature qui trouve ici une liberté encore véritable et indomptée. La zone protégée du Haut Val de Bagnes représente la deuxième plus importante réserve naturelle de Suisse (150 km²). Les marmottes, chamois et bouquetins cohabitent donc ici avec les habitants, lesquels ont su conserver un caractère authentique tout en étant résolument tournés vers l'avenir. Relevons que la région regorge de sportifs et d'artistes et que de nombreuses sociétés dynamiques sont actives sur le territoire communal.

La Commune de Bagnes – dont la superficie est comparable à celle du canton de Genève – devrait prochainement fusionner avec l'actuelle Commune de Vollèges pour former – potentiellement dès le 1er janvier 2020 – la nouvelle Commune du « Val de Bagnes ».

Outre la fameuse station de Verbier, la Commune compte une vingtaine d'autres villages, hameaux et lieux-dits, avec des spécificités propres à chacun. Savez-vous que Bagnes a longtemps fonctionné comme une « Confédération de villages » appelés « Quartiers » ou « Sections » ? La Commune recèle en outre de nombreuses curiosités ! Celles et ceux qui prolongeront leur séjour en Valais pourront notamment découvrir le plus grand barrage à arches d'Europe : le Mauvoisin.

D'ores et déjà, je vous remercie chaleureusement d'entreprendre le déplacement jusque dans le Val de Bagnes où l'AVEMEC se réjouit de vous accueillir. Madame, Monsieur, Chères et Chers Ami-e-s du Bois, je vous souhaite de passer de très agréables moments de convivialité en Valais !

Maxime Métrailler
Président AVEMEC



AVANT-PROPOS



« Les lois et règlements fédéraux sont clairs, il y a deux niveaux de formation professionnelle supérieure, à savoir le Brevet Fédéral (Contremaître) et le Diplôme Fédéral (Maîtrise). En dehors de ceci, tout le reste n'a pas d'autre valeur que celle donnée par les Faïtières elles-mêmes.

Et si cette réforme était l'occasion pour nous de voir plus loin que le bout de la poutre ? »

Tel était mon propos en parlant de la réforme de la formation professionnelle des charpentiers.

Eh bien c'est chose faite, pour la première fois, il y aura trois niveaux de certification fédérale...

En effet nous avons réussi, avec nos collègues de Holzbau Schweiz, à faire reconnaître le chef d'équipe comme un brevet fédéral et c'est une première historique dont nous pouvons être très fiers.

Même si nous avons pris un peu de retard sur le programme, la réforme est sur la bonne voie et je tiens particulièrement à remercier tous les acteurs qui contribuent chaque jour au développement de cette dernière.

La nouvelle CCT-SOR est également sous toit et il faut bien reconnaître qu'il est aussi difficile pour la commission de rédaction de retranscrire par écrit les volontés des partenaires sociaux qu'à ces derniers de trouver des consensus acceptables par tous.

Compte tenu des réactions entendues des différents protagonistes des deux côtés de la table, il me semble que le résultat est bon et équilibré...

Chaque jour la FRECEM fait de son mieux afin de se rapprocher du haut niveau de compétences et de service que l'on peut attendre d'une association faïtière.

Cela engendre parfois des modifications de structure ou des changements de collaborateurs, mais toujours dans le respect des règles et des personnes.

En parlant de haut niveau, en 2018 les championnats romands de nos métiers se sont déroulés dans le cadre d'Habitat & Jardins à Lausanne. Merci aux participants et à tous ceux qui ont fait un succès de cette manifestation.

Les meilleurs ont ensuite participé aux Swissskills à Berne afin de lutter pour conquérir le titre de champion Suisse dans les différents métiers en compétition.

Et voilà que le champion suisse des menuisiers est un Romand, il s'agit de Jérémie Droz du canton de Vaud. Afin de ne pas faire les choses à moitié, il a également remporté le titre chez les ébénistes. Un doublé qui lui permettra de participer aux Worldskills à Kazan en 2019.

Bravo et merci Jérémie pour ton engagement et M**** pour Kazan.

Cette grande foire des métiers a été un succès phénoménal et a permis à toutes les professions d'avoir une visibilité inespérée. La Télévision a consacré un nombre important d'heures à cet événement, dont une journée en direct le samedi, qui a fait exploser les taux d'audience.

BRAVO & MERCI.

Après les 100 ans de la FRECEM, c'est aujourd'hui la 100ème assemblée des délégués et force est de constater que malgré les années qui passent, charpentier, ébéniste & menuisier restent des métiers d'avenir et un grand merci à tous ceux qui s'engagent afin de les garder attractifs et innovants.

Pour terminer je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport annuel établi avec passion par les collaborateurs de la FRECEM et vous souhaite une très agréable journée en Valais.

Daniel Bornoz
Directeur FRECEM



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

COMITÉ DIRECTEUR FRECEM

Selon les statuts, le comité directeur de la FRECEM fixe la politique générale de la Fédération et supervise l'activité du secrétariat.

La direction exécute les décisions des organes de la FRECEM, assure le bon fonctionnement, gère les finances, suit les affaires courantes et représente la FRECEM par délégation du comité directeur.

Dans l'exercice sous revue, le comité directeur et la direction se sont réunis à 6 reprises, soit les :

5 février 2018	à Tolochenaz	VD
28 mars 2018	à Cheyres	FR
3 mai 2018	à Porrentruy	JU
13 juin 2018	à Cortaillod	NE
12 septembre 2018	à Berne (SwissSkills)	BE
21 novembre 2018	au Grand-Saconnex	GE

Les principaux sujets traités furent :

- » Comptes et bilan de l'exercice 2017
- » Collaboration avec Prokalk
- » Préparation de l'assemblée des délégués 2018

- » Subventions fédérales pour les examens professionnels supérieurs
- » Boucllement comptable 2018
- » Adoption du budget 2019
- » Réforme de la formation professionnelle supérieure pour charpentier
- » Concours professionnels menuisier-ébéniste et charpentier
- » Présence FRECEM aux foires Salonbois & Habitat & Jardin
- » Prises de position sur les sujets soumis à votation et touchant les activités FRECEM
- » Sécurité au travail, exigences et collaboration avec la SUVA
- » Collaboration et relation avec nos partenaires principaux (VSSM, HBCH, SEFRI, etc.)
- » Position FRECEM dans le cadre des négociations pour le renouvellement de la CCT-SOR

FORMATIONS PROFESSIONNELLES POUR MENUISIERS, ÉBÉNISTES ET CHARPENTIER



FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES

Nos métiers comptent 7 possibilités de formations professionnelles initiales :

- » Aide-menuisier/ère AFP (formation en 2 ans)
- » Menuisier/ère CFC (formation en 4 ans)
- » Charron/ne CFC (formation en 4 ans)
- » Fabricant/e de ski CFC (formation en 4 ans)
- » Ébéniste CFC (formation en 4 ans)
- » Praticien/ne sur bois AFP (formation en 2 ans)
- » Charpentière CFC / Charpentier CFC (formation en 4 ans)

La collaboration entre les différents acteurs de la formation est bonne et en constante amélioration.

La communication et la collaboration sont les deux points les plus importants pour que les choses se déroulent de manière optimale. Nous le savons, nos homologues suisses-allemands sont plus nombreux et gardent la direction des projets. Nous avons eu, cette année, plusieurs séances en commun afin d'être plus proches et plus proactifs. La dynamique est bonne, autant au VSSM que chez Holzbau Schweiz.

Un travail de collaboration et communication est aussi à effectuer en Suisse romande. C'est pourquoi, deux commissions romandes ont vu le jour.

- » Commission romande des CIE et EP (Ecoles Professionnelles) pour la charpente
- » Commission romande des CIE et EP (Ecole Professionnelles) pour la menuiserie et ébénisterie

Elles permettent de désigner une personne responsable par centre de formation et ont pour but d'échanger, de recevoir ou transmettre des informations. Aucune décision n'est prise dans ces commissions. Il est, cependant, important d'avoir un dialogue entre les centres car la formation est nationale.

Aide-menuisier AFP

En 2018, la Suisse romande comptait 38 apprentis AFP en deuxième année dont 32 qui ont obtenu leur CFC.

Suite au sondage effectué au niveau national, on remarque

qu'une révision partielle importante voire même totale devrait être entreprise. Cependant, la réforme pour les AFP a été repoussée par la commission CFI sur la recommandation de la commission de développement et qualité.

En effet, la réforme CFC est tout juste terminée, il est important d'attendre 1 ou 2 an(s) pour en tirer des conclusions et apporter l'expérience CFC à l'AFP. De plus, actuellement, chaque canton travaille de manière indépendante concernant les AFP. Pour que la Suisse romande puisse entrer dans la réforme, on doit pouvoir réunir tous les acteurs de la formation AFP qui sont de plus en plus nombreux.

Pour que les choses soient faites de manière correcte, il manque encore des chiffres et statistiques concernant les AFP. Les questions sur leurs reconversions ou chances de trouver du travail sont encore sans réponses concrètes. Ces données prennent du temps pour parvenir à la FRECEM mais le projet est en cours.

La FRECEM ne peut pas se permettre de ne pas participer à la réforme. En 2017, il y avait, au total, en Suisse, 462 candidats dont 87 en Suisse romande.

Pour finir, il est important d'avoir des supports identiques dans toute la Suisse. Toute la partie administrative doit être calquée sur le CFC, tout comme les moyens didactiques. Un grand nombre d'AFP bascule en CFC, c'est pourquoi, nous pouvons soulager les entreprises et les apprentis en ayant des documents similaires.

Menuisier CFC / Ébéniste CFC

Les examens de fin d'apprentissage 2018 ont réuni 275 candidats dans l'ensemble de la Suisse romande. 255 d'entre eux ont obtenu leur CFC, soit un taux de réussite de 86.5%.

Canton	Candidats	CFC
Fribourg	45	43
Genève	29	24
Jura/Jura bernois	29	29
Neuchâtel	45	41
Valais	50	47
Vaud	77	71
Total	275	255



FORMATIONS PROFESSIONNELLES POUR MENUISIERS, ÉBÉNISTES ET CHARPENTIER

Praticien sur bois AFP

Tous les candidats suivent les cours de théorie au CEPM (Morges) et les cours de pratique à l'Ecole de la Construction de Tolochenaz.

En Suisse romande : 5 candidats se sont présentés aux examens. Sur les 5, tous ont obtenu leur AFP.

Charpentier CFC

L'année 2018 a donné lieu aux premiers examens sous le règlement du CFC en 4 ans. On peut dire que ces nouvelles procédures de qualifications se sont très bien déroulées dans tous les cantons. Il y a des petits réglages à faire, mais ils ont déjà été pris en compte par le groupe d'auteurs qui fait de l'excellent travail. On peut dire aussi que la collaboration avec nos compatriotes suisses-allemands est meilleure. Les groupes de travail sont mixtes et cela fonctionne très bien.

En Suisse romande, 133 candidats se sont présentés. Sur les 133, 112 ont obtenu leur CFC, soit un taux de réussite de 84%.

Canton	Candidats	CFC
Fribourg	39	34
Genève	9	6
Jura / Jura bernois	9	9
Neuchâtel	5	4
Valais	29	23
Vaud	42	36
Total	133	112



FORMATIONS PROFESSIONNELLES POUR MENUISIERS, ÉBÉNISTES ET CHARPENTIER

FORMATIONS PROFESSIONNELLES SUPÉRIEURES

Formations professionnelles supérieures

La FRECEM organise, co-organise ou coordonne la formation professionnelle supérieure ainsi que les examens y relatifs pour les menuisiers, ébénistes et charpentiers de toute la Suisse romande, soit pour les qualifications professionnelles suivantes.

Menuisier-ébéniste

- » Spécialiste de fabrication - diplôme FRECEM / VSSM
- » Chef de projet en menuiserie-ébénisterie avec brevet fédéral
- » Chef de production en menuiserie-ébénisterie avec brevet fédéral
- » Maître menuisier avec diplôme fédéral
- » Maître ébéniste avec diplôme fédéral

Charpentier

- » Chef d'équipe charpentier - diplôme FRECEM
- » Contremaître charpentier avec brevet fédéral
- » Maître charpentier avec diplôme fédéral
- » Technicien ES, post grade Gestion d'entreprise diplôme BFH

Toutes ces activités de perfectionnement de la FRECEM ou de ses associations cantonales sont des formations en cours d'emploi avec enseignement dispensé les vendredis, samedis et parfois le soir et même en semaine bloc.

Bien que très exigeantes pour les candidats, ces formations sont à notre grande satisfaction, bien fréquentées.

Menuisier-ébéniste

Les examens de Spécialiste de fabrication se sont déroulés pour la théorie, le 16 juin 2018, à Martigny, Bulle et Tolochenaz. Les examens pratiques ont été organisés les 28 et 29 juin 2018.

Ces derniers comportent 2 modules :

Fabrication : écrit, projet et pratique

Formation/Gestion : écrit et travail d'approfondissement

23 candidats se sont présentés à l'examen du module « Fabrication ». 21 ont réussi

24 candidats se sont présentés à l'examen du module « Formation/Gestion ». Tous ont réussi.

Pour l'année 2018, nous comptons 31 nouveaux Spécialistes de fabrication diplômés (personnes ayant validé les 2 modules).

Les examens de « Chef de projet » et de « Chef de production » se sont déroulés à l'EPASC, à Martigny, durant la période du 3 au 5 octobre 2018.

Aucun candidat n'a choisi la voie de Chef de production.

8 candidats ont choisi la voie de Chef de projet. 7 ont réussi les examens.

La nouvelle maîtrise se précise en 3 modules :

- » CC (Création-Conception)
- » CEB (Conduite d'entreprise - niveau de base)
- » CEA (Conduite d'entreprise - niveau avancé)

Suite à la validation de ces 3 modules, les candidats peuvent se présenter aux examens de maîtrise qui comportent une partie théorique regroupant les 3 modules ainsi qu'un travail de diplôme.

Les premiers examens de module en vue de l'obtention de la maîtrise se sont déroulés pour la première fois.

33 candidats se sont présentés à l'examen du module Création-Conception, le 18 octobre 2018, à Tolochenaz. 31 l'ont réussi.

33 candidats se sont présentés à l'examen du module Conduite d'entreprise-niveau de base, le 18 octobre 2018, à Tolochenaz. 25 l'ont réussi.

La CAQ - Commission d'Assurance Qualité - s'est réunie à de nombreuses reprises afin d'approfondir les différents profils de qualification, les directives et règlements. Elle a entamé de profondes réflexions sur les directives de cette formation supérieure en vue d'une simplification des processus de qualification. Des discussions sont en cours avec nos collègues suisses-alsémiennes. Des informations sur ces modifications seront prochainement publiées, notamment par le biais de notre journal, l'IDB.

Une commission CEFS - Commission pour les examens de formation supérieure en menuiserie-ébénisterie rassemble, annuellement, autour d'une même table, tous les organismes qui s'occupent de cette formation (CAQ, experts, centres de formation, commission d'élaboration des tâches). Cette dernière s'est réunie, à Tolochenaz, le 29 novembre 2018, pour un échange et un partage d'informations ainsi qu'un débat constructif sur l'ensemble de la formation supérieure.



FORMATIONS PROFESSIONNELLES POUR MENUISIERS, ÉBÉNISTES ET CHARPENTIER

Charpentier

Les cours pour futurs chefs d'équipe mis en place en automne 2018 à Tolochenaz sont suivis par 48 élèves ayant obtenu leur CFC de charpentier. Un examen éliminatoire de fin de premier semestre a eu lieu le 8 décembre 2018.

Deux classes de futurs contremaîtres (43 candidats) suivent actuellement les cours sur le site de l'Ecole de la Construction à Tolochenaz. Aucun examen ne s'est déroulé en 2018.

C'est la 3ème fois, en Suisse, que la formation de maîtrise charpentier est combinée avec la formation ES en gestion d'entreprise. Les cours ont été répartis, selon les branches, entre l'Ecole de la Construction à Tolochenaz pour la voie duale et la Haute Ecole Bernoise pour la voie académique. Avec l'expérience des deux premières sessions, la formation romande est de qualité et prépare au mieux les candidats en vue de l'obtention des 2 diplômes.

15 candidats se sont présentés aux examens EPS et 13 d'entre eux sont maintenant porteurs du titre protégé de Maître charpentier.

Réforme de la formation supérieure charpentier

Les 20 et 21 février 2018, toutes les commissions et personnes concernées par la charpenterie se sont retrouvées à Morat pour la conférence des grands groupes. S'en sont suivies 12 séances de travail officielles et un nombre important d'heures de travail afin de permettre l'élaboration des règlements et directives pour les 3 formations supérieures proposées aux candidats.

Lors de ces travaux, une demande officielle au SEFRI a été déposée afin de permettre aux chefs d'équipe de bénéficier du titre de chef d'équipe avec brevet fédéral. Cette modification est une première nationale car aucune formation ne propose actuellement 2 brevets sur un niveau différent.

Le niveau sur l'échelle CNC (cadre nationale de certification) a également été défini : le chef d'équipe est inscrit en niveau 5, le contremaître en niveau 6 (égal au technicien) et le maître en niveau 7.

CONCOURS POUR APPRENTIS



Championnat européen pour apprentis charpentier – Luxembourg 2018

Le championnat européen des charpentiers s'est déroulé au Luxembourg du 13 au 21 octobre 2018, dans le cadre de la foire Home & Living. La 13ème édition, chapeautée par Timber Construction Europe et organisé par Holzbau Luxembourg, a accueilli 24 participants. Les 3 suisses sélectionnés par le National Team étaient le Genevois Rémy Forster, le Bernois Rafael Bieler et le Thurgovien Phil Fehse. Les candidats du Team se sont affrontés pendant 22 heures réparties sur 3 jours.

Classement :

1ère place :	Or	Alexandre Bruns	DE
2ème place :	Argent	Rafael Bieler	CH
3ème place :	Bronze	Lukas Nafz	DE

6ème place :		Rémy Forster	CH
7ème place :		Phil Fehse	CH

Classement des pays :

1ère place :	Or	Allemagne
2ème place :	Argent	France
3ème place :	Bronze	Suisse



Championnats suisse à Berne – SwissSkills

Les SwissSkills ont été l'événement de l'année pour la formation duale en Suisse. Au total, 79 associations professionnelles, 900 candidats, 600 experts et 300 bénévoles y ont participé. Cette édition a attiré 115'515 visiteurs et 64'000 écoliers, dont 17'000 romands. Largement diffusés par tous les médias, en partie grâce au soutien de la RTS, nos métiers ont eu le droit à plusieurs reportages.

Il y avait plusieurs romands en compétition pour le titre de Champion suisse.

Concernant les charpentiers, les candidats étaient Francey Nathan (VD), Elias Gogniat (FR) et Louis Grand (FR) qui, pour raison médicale, n'a pu participer au concours.

Classement charpente :

1ère place :	Or	Benjamin Schneider	BE
2ème place :	Argent	Elias Gogniat	FR
3ème place :	Bronze	Pirmin Speck	AI

Dans la menuiserie – ébénisterie, Jérémie Droz (VD), Guillaume Roux (FR) et José Stadelmann (JU) ont représenté les francophones.

Classement menuiserie:

1ère place :	Or	Jérémie Droz	VD
2ème place :	Argent	Daniel Kunz	BE
3ème place :	Bronze	Thomas Schmid	SG

Classement ébénisterie:

1ère place :	Or	Jérémie Droz	VD
2ème place :	Argent	Samanta Kämpf	TG
3ème place :	Bronze	Thomas Schmid	SG



CONCOURS POUR APPRENTIS

Nous félicitons, une fois de plus, ces candidats qui se sont énormément investis pour donner le meilleur d'eux-même et pour ces beaux résultats.

Ils sont l'avenir de notre profession et nous démontrent que les jeunes sont encore motivés et engagés.



Jérémie Droz sur la première place du podium



Elias Grogjat sur la deuxième place du podium

COMMUNICATION



Publications et promotion

Habitat-Jardin 2018

Pour la première fois, la FRECEM a exposé lors d'Habitat-Jardin. En effet, dans le cadre des championnats romands en menuiserie-ébénisterie et charpenterie, la FRECEM a eu l'occasion d'occuper, du 3 au 6 mars 2018, l'espace dévolu au concours charpentier du 7 au 11 mars. Nous avons mis l'accent sur la formation initiale, tout en présentant également la formation supérieure, l'IDB, SETRABOIS, la solution de branche, ainsi que PROKALK.

Nous avons, par ailleurs, exposé deux maquettes d'entraînement aux World Skills 2015 à Sao Paulo, de Raphaël Baumberger, ainsi que 4 maquettes d'apprentis charpentier du Centre de formation professionnelle de Berne francophone. Ces dernières retraçaient l'évolution du métier à travers les âges. Toutes ces maquettes ont rencontré un franc succès, ainsi que notre jeu d'assemblage de la croix de charpentier.

Cette présence a permis à la FRECEM de bénéficier d'une vitrine dynamique et impactante et de présenter ses nombreuses activités au grand public. La synergie avec les concours donne encore plus de force en terme d'image.



Flyer et roll-up Métier de passion CFC Charpentier

La FRECEM a décidé d'éditer un flyer pour le CFC Charpentier en s'inspirant de celui pour les menuisiers-ébénistes existant.

Fiche technique :

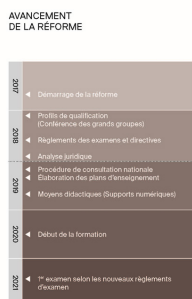
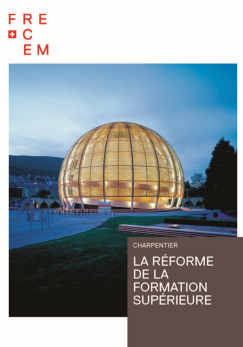
- » Cible : les jeunes de 12-15 ans qui sont dans la démarche de choisir leur métier. C'est un processus qui intervient de plus en plus tôt.
- » Design qui s'inspire des avatars utilisés dans les jeux vidéo.
- » Encarté dans l'IDB



COMMUNICATION

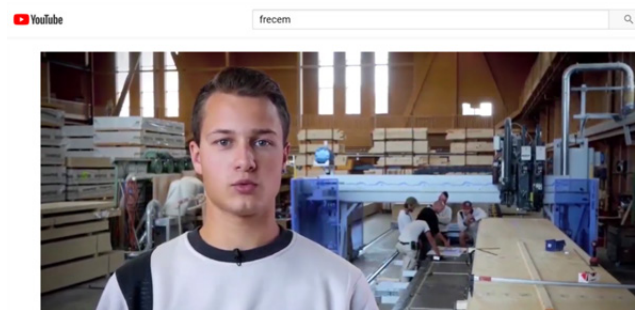
Dépliant Réforme de la formation supérieure Charpentier

Nous avons réalisé une version française du dépliant Réforme de la formation supérieure Charpentier qui a été encarté dans l'IDB et envoyé aux associations cantonales. Le but est d'expliquer le processus et les objectifs de cette réforme essentielle.

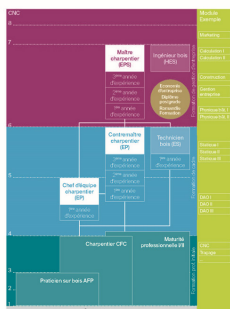


Film Charpentier-Charpentière CFC

Nous avons adapté, en français, le film de promotion du métier de Charpentier-Charpentière CFC destiné aux jeunes qui cherchent leur voie professionnelle. Nous l'avons publié sur notre site internet, www.youtube.com et notre page Facebook. Il sera également transmis à tous nos partenaires.



ÉCHELONS DE CARRIÈRE ET POSSIBILITÉS DE FORMATION DANS LA CHARPENTERIE



GÉNÉRALITÉS SUR LA RÉFORME

La réforme de la formation professionnelle supérieure vise à améliorer la qualité de la formation initiale et de la formation continue, à renforcer la collaboration entre les entreprises et les institutions de formation, et à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

Objectifs :

- Orientation sur les compétences opérationnelles professionnelles
- Prévalence des entreprises de 20 à 30 employés
- Tous les diplômés sont éligibles à la formation continue
- Les profils de qualification sont divers
- Les objectifs d'apprentissage sont adaptés à l'emploi
- Tous les diplômés ont droit à une formation continue
- Les coûts de qualification et les dépenses sont couverts et évités
- Les spécialistes font l'objet de formations continues

Mise en œuvre :

- Collaboration étroite avec les prestataires de formation
- Elaboration des moyens didactiques

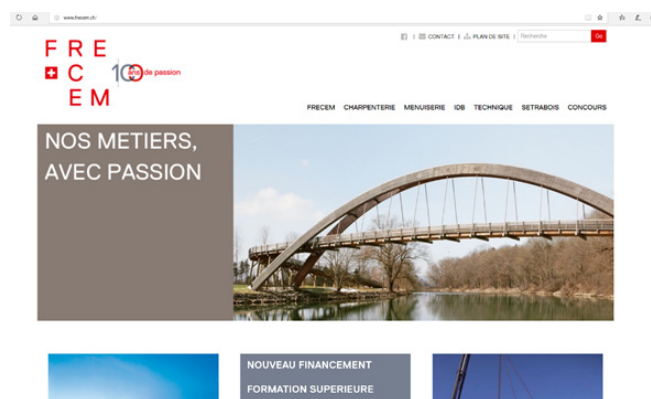


COMMUNICATION

Site internet www.frecem.ch et page Facebook

Notre site internet, inauguré en 2016, récolte un franc succès et évolue régulièrement. Son contenu est étoffé en permanence par des actualités liées à nos métiers et nos domaines de compétences.

L'augmentation du nombre d'utilisateurs est constante et se stabilise sur la deuxième moitié de 2018. Tous les autres indicateurs progressent positivement ce qui est également réjouissant. Le nombre de pages vues augmente de 30.95%, ce qui prouve que le contenu est intéressant. Le taux de rebond diminue quant à lui de 16.57% ce qui signifie que les gens qui arrivent sur notre site trouvent ce qu'ils cherchent.

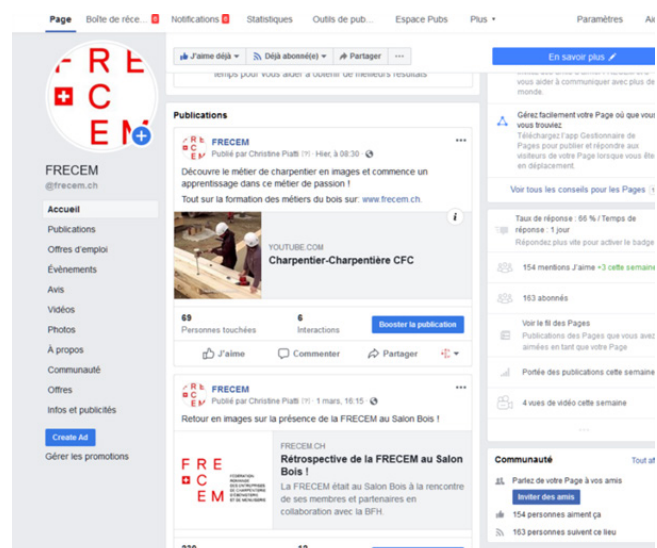


Page Facebook – FRECEM

Abonnez-vous et suivez-nous en direct !

La page Facebook de la FRECEM nous sert à communiquer sur les réseaux sociaux en temps réel et à toucher un public différent qui ne nous connaît peut-être pas encore. Nous relayons également beaucoup de contenu de notre site internet pour tenter de faire connaître ce dernier auprès d'une autre audience. L'un et l'autre s'enrichissent et se complètent.

A chaque fois que nous postons des messages depuis des manifestations telles que les SwissSkills, notre visibilité s'accroît. Nous avons de nombreux retours et interactions avec nos publications (vues, clics, partages, commentaires).



PROKALK



Prokalk est un outil de calcul de prix personnalisé destiné aux entreprises de menuiserie, charpenterie et mixtes. Il permet de connaître précisément et facilement les coûts de production, d'adapter les prix de ventes, d'offrir une présentation claire aux clients et d'aider les chefs d'entreprise à négocier en toute connaissance de cause.

Les bases de calcul et la base de données complète pour menuisiers ont été établies par le VSSM (Verband Schweizerischer Schreinermeister und Möbelfabrikanten) section Argovie et sont depuis de nombreuses années continuellement entretenues et complétées.

Les deux fédérations romande et alémanique se sont associées afin d'unifier ces deux programmes de calcul de prix. Cela a donné naissance à un programme commun à toute la Suisse et en deux langues.

Le plus important des avantages reste tout de même sa base de données étendue. Après l'introduction du module pour charpentier, cette dernière a été complétée dans sa version la plus récente par une fonction de calcul rapide permettant notamment de regrouper en un unique élément de calcul de base toutes les données de calcul similaires. À l'aide d'un menu, l'exécution des différents articles calculés peut y être définie plus précisément dans son en-tête d'exécution. De nombreux nouveaux articles ont également été paramétrés. La structure de la base de données entière a été simplifiée et raccourcie dans le but d'optimiser l'utilisation du programme.

Triviso est un fournisseur de pointe de logiciels pour les entreprises du bois dans toute la Suisse (de/fr/it). Les utilisateurs de Triviso Holz/Triviso Bois peuvent intégrer le module Prokalk dans leur système. Une interface vers d'autres programmes est également disponible.



SETRABOIS, SOLUTION DE BRANCHE



Pour être en conformité avec la directive CFST (Commission Fédérale pour la Santé et la Sécurité au Travail), toutes les entreprises de menuiserie et charpente doivent mettre en place un système assurant la santé et la sécurité au travail. La solution de branche introduite par la FRECEM, en juin 2000, permet aux entreprises d'être en conformité avec la législation.

Actuellement, la collaboration très étroite avec SIKO pour le domaine de la menuiserie fonctionne parfaitement. Concernant la charpente, SETRABOIS bénéficie déjà de l'analyse de risques de Holzbau Vital et a débuté une démarche de collaboration plus étroite avec l'organisation alémanique. Nous avons notamment conclu un accord afin de bénéficier du travail fourni et la possibilité d'utiliser leurs données pour SETRABOIS.

Les démarches pour renouveler la certification de SETRABOIS pour prolonger sa validité de cinq années (jusqu'en 2023) ont abouti. La SUVA, organisation de contrôle de notre solution de branche, nous a soutenu pour ce travail.

Le comité de gestion SETRABOIS se réunit, 2 fois par année, pour valider les stratégies proposées par la FRECEM afin de permettre à chaque entreprise de bénéficier de tous les éléments garantissant un travail en toute sécurité.

La base de données contenant tous les PERCO et, par déduction, toutes les entreprises affiliées à la solution de branche est mise à jour en continu. Des cours PERCO et EDEX sont organisés dans chaque canton afin de permettre aux entreprises de se mettre à jour. Nous comptons, en 2018, 727 entreprises affiliées et 1007 PERCO. 5 cours PERCO ont été mis sur pied en 2018, soit 66 personnes formées. 3 cours EDEX ont eu lieu en 2018, soit 44 personnes formées.

Après que le contenu des classeurs PERCO a été étoffé avec divers prospectus de la SUVA notamment, c'est au tour du logiciel MSST d'avoir subi une profonde refonte :

Les principaux changements sont :

- » Un système de mot de passe
- » Une déclaration d'intention pour pouvoir obtenir ce mot de passe pour l'utilisation du logiciel.

Cette déclaration doit être renvoyée à SETRABOIS et nous permet de tenir à jour la base de données.



SETRABOIS SOLUTION DE BRANCHE

TARIFICATION SUVA



Les principales actions de 2018 ont été les suivantes :

- » Présence sur le stand de la FRECEM lors d'Habitat-Jardin du 3 au 6 mars 2018.
- » Une campagne de communication avec le nouveau Guide de mise en œuvre de l'ordonnance sur les travaux de construction (Otconst) pour la construction bois.

Ce dernier a été envoyé à l'ensemble de notre base de données. Le guide a obtenu un franc succès, vu que des commandes pour 141 exemplaires supplémentaires nous sont parvenues suite à cette action.



- » Une campagne de communication "Comment travailler avec une tronçonneuse", envoyée à l'ensemble de notre base de données, y compris annonces dans l'IDB.



Les représentants des différentes classes d'assurances de la SUVA sont traditionnellement invités à la fin de l'été pour prendre connaissance de la situation financière de leur classe (18 S pour la menuiserie et 41 B0 pour la charpente) et des modifications de tarification pour l'année suivante.

Cette année encore, fait très réjouissant, le nombre d'accidents ainsi que le coût par accident sont restés stables.

Il faut noter qu'une nouvelle base de calcul des primes et de répartition des classes est entrée en vigueur le 1er janvier 2016.

Toutefois avec la prise en compte et surtout le coût très élevé des cas en relation avec l'amiante, les coûts imputés à notre branche sont importants.

La FRECEM et le VSSM suivent de près ce dossier ainsi que le GRC et Holzbau Schweiz pour le domaine de la charpente.

En relation avec ce thème, un projet de réassurance pour les cas d'accidents ou de maladies professionnelles à coûts élevés a été mis en consultation en 2016. Ce sont plus de 80 associations et organisations qui ont été consultées et ont fait part de leurs demandes et souhaits.

La FRECEM a demandé qu'une solidarité interbranche soit mise en place dans les cas d'amiante. En effet nous avons plus le sentiment d'être les victimes que les responsables d'événements datant de plusieurs dizaines d'années.

Malheureusement sans succès, car pour cela il faudrait modifier les lois et donc que la politique s'active sur ce dossier. On peut toujours espérer...mais pour l'instant il n'y a pas grand-chose qui bouge.

La réassurance permettra de lisser les primes sur plusieurs années et ainsi éviter les grosses augmentations annuelles pour nos classes.

Le conseil de la Suva a approuvé les diverses modifications en date du 26 juin 2018 et celles-ci sont entrées en vigueur à partir du 1er janvier 2019.

suva^{pro}

Le travail en sécurité

CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL



Dès le mois de janvier 2018, la commission de rédaction a débuté le travail de finalisation de la nouvelle mouture de la CCT SOR.

La version négociée par les partenaires sociaux a ensuite été présentée et expliquée au SECO par une délégation des partenaires sociaux.

Cette présentation a été exigée par les partenaires sociaux afin de ne pas se retrouver avec des modifications voulues par les services juridiques du SECO et qui finalement ne correspondaient pas à la volonté des négociateurs et aux accords trouvés.

Cette démarche a porté ses fruits, ceci même si quelques points ont dû être revus et d'autres reformulés afin de répondre au langage « fédéral ».

La version définitive a été soumise aux bases respectives en automne 2018.

En décembre 2018, le SECO a fait paraître la demande d'extension dans la FOSC.

Aucune opposition n'ayant été formulée dans le délai imparti, le Conseil Fédéral a validé l'extension de la CCT SOR à partir du 1er mars 2019.

Suite à la publication par le Seco des directives concernant les contributions dans le cadre des conventions collectives de travail étendues (datant de novembre 2014), le comité CPP-SOR a effectué de nombreuses démarches visant à satisfaire les exigences du SECO et assurer la transparence de ses comptes (par exemple : nomination d'un organe de révision commun à l'ensemble des commission paritaires du second-œuvre romand et la création d'un nouveau plan comptable pour la réconciliation des comptes). Les attestations d'utilisation des rétrocessions ont été établies par les signataires de la convention et remises avec les comptes au SECO.

Les membres du comité CPP-SOR se sont réunis à quatre reprises durant l'année 2018 pour traiter des sujets en cours, tels que l'exécution des mesures d'accompagnement, les contrôles d'entreprises et de chantiers réalisés par les CPPC, les demandes d'adhésion à la CCT-SOR, les interprétations du texte de la convention, la contribution au Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante, la participation au système d'information de l'alliance de la construction (SIAC) ou encore le financement des concours romands et nationaux.

Deux séances communes de coordination entre des représentants du comité CPP-SOR et les CPPC se sont déroulées en 2018.

Le système des cautions a permis de nombreux échanges entre la CPP-SOR, les CPPC, ZKVS et la FREPP durant l'année 2018. Malgré une augmentation de la charge administrative, les CPPC ont su s'approprier cette nouvelle tâche et contribuer à son amélioration dans le cadre des réunions CPP-SOR et CPPC. Une nouvelle version du système informatique pour la gestion des cautions a été mise en place par notre partenaire ZKVS/CSGC dès la mi-janvier 2018.



COMMISSION PROFESSIONNELLE PARITAIRE
CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL
CONVENTION COLLECTIVE POUR LA RETRAITE ANTICIPÉE
SECOND-ŒUVRE ROMAND DE LA CONSTRUCTION

REPRÉSENTATION ET COLLABORATION AU NIVEAU NATIONAL



La FRECEM est une association professionnelle faîtière régionale et une entité juridique indépendante des autres associations de la branche comme des associations politico-économiques.

Parfois seule, parfois en accord, quelques fois en désaccord, mais le plus souvent en collaboration avec les associations professionnelles nationales ou simplement alémaniques, la FRECEM a comme mission de défendre les intérêts de ses membres au niveau national.

Nous sommes très conscients que, passé Outre-Sarine, l'existence des Romands et leurs contingences en tant que minorité linguistique est, volontairement ou non, vite oubliée.

C'est la raison pour laquelle, depuis plus de 20 ans, nous nous rendons assidûment à des séances de commissions, rencontres de délégués, assemblées générales et autres manifestations se déroulant à Zürich, Berne, St-Gall, Olten, Lucerne, Coire ou Lugano.

Pour faire encore mieux, à défaut de rencontrer des partenaires parlant la langue de Molière, tous les collaborateurs de la FRECEM parlent français, allemand et parfois même italien.

Nos relations et contacts sont naturellement intenses avec les deux associations faîtières alémaniques de nos branches, le VSSM pour les menuisiers et Holzbau Schweiz pour les charpentiers mais également avec les associations des autres métiers du bois réunies au sein de Lignum, économie suisse du bois.

Le directeur et le président de la FRECEM participent à un grand nombre de manifestations afin de faire connaître la FRECEM et rappeler son existence.

Nous représentons et défendons nos intérêts politico-économiques au sein de l'USAM, organisation faîtière des PME suisses, au sein de Construction suisse, organisation faîtière de la construction.

Notre participation à Construction romande nous permet d'être informé sur les sujets d'actualités et important pour la

FRECEM et ses membres.

De cette façon nous participons aux décisions et à la vie politique en suisse romande.

Nous en faisons de même et directement avec des instances fédérales telles que le SEFRI (Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation), le SECO (Secrétariat d'Etat pour l'économie), l'OFEV (Office fédéral de l'environnement) et la SUVA (Caisse nationale d'assurance accidents). Ceci est capital pour la Romandie, car ces instances oublient régulièrement que, même si nos partenaires ont « Suisse » dans leur dénomination, ils représentent uniquement la Suisse alémanique et le Tessin.

C'est bien entendu sur le plan régional, donc sur le plan romand, que la représentation et la collaboration de la FRECEM est la plus dense. D'abord, avec ses sept associations cantonales membres, parfois avec leurs sections, en séance de comité ou de commission.

La FRECEM entretient également de nombreuses collaborations avec les membres du GEB (Groupement romand des enseignants des métiers du bois) ainsi qu'avec les centres et écoles professionnelles.

Sans oublier l'étroite collaboration FRECEM/CEDOTEC-Office romand de Lignum, pour tout ce qui est du domaine de la promotion du bois et conseils techniques dans le domaine de la construction en bois (normes SIA, normes AEAI, etc...). Cedotec et FRECEM sont maintenant depuis plus de 20 ans dans le même bâtiment, au Mont-sur-Lausanne ; cette réunion sous le même toit a entraîné de nombreuses synergies très profitables à la branche.

VSSM | Verband Schweizerischer
Schreinermeister
und Möbelfabrikanten

holzbauschweiz



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

ETAT DES MEMBRES



MEMBRES		2014	2015	2016	2017	2018	DÉLÉGUÉS 2018
	AFMEC	147	147	146	146	143	7
 Association genevoise des entrepreneurs de charpente, menuiserie, ébénisterie et parqueterie	ACM	147	158	153	153	160	8
	GGMB	64	64	65	66	62	3
 AJMCE ASSOCIATION JURASSIENNE DES MENUISIERS, CHARPENTIER, ÉBÉNISTES	AJMCE	75	76	74	75	74	4
	ANM	46	47	46	46	48	2
	AVEMEC	157	155	156	155	152	8
 entrepreneurs! fédération vaudoise	GROUPE BOIS	231	226	240	239	239	12
 F R E C E M	TOTAL	867	873	877	880	878	44



BILAN CONSOLIDE FRECEM ET FONDS MEC AU 31 DECEMBRE						
ACTIF	2018			2017		
	FRECEM	FONDS-MEC	TOTAL	FRECEM	FONDS-MEC	TOTAL
Caisse	3 736,30		3 736,30	2 163,35		2 163,35
CCP	414 661,01	639 347,81	1 054 008,82	88 866,81	746 861,08	835 727,89
Banque	7 433,70		7 433,70	39 625,01		39 625,01
Trésorerie	425 831,01	639 347,81	1 065 178,82	130 655,17	746 861,08	877 516,25
Débiteurs	126 459,25	108 991,10	235 450,35	141 301,35	316 216,10	457 517,45
Correction de valeur sur créances	-5 200,00	-47 000,00	-52 200,00	-2 300,00	-9 000,00	-11 300,00
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	121 259,25	61 991,10	183 250,35	139 001,35	307 216,10	446 217,45
c/c frais du personnel	3 000,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00
c/c FRECEM - Fonds MEC	-153 555,49	153 555,49	-	199 206,96	-199 206,96	-
Impôt anticipé, Impôt préalable	-	201,94	201,94	1 960,15		1 960,15
Autres créances à court terme	-150 555,49	153 757,43	3 201,94	204 167,11	-199 206,96	4 960,15
Stock Classeurs machines	-	-	-	17 536,64		17 536,64
Stock Classeurs formation ME	-	35 327,00	35 327,00		1 820,00	1 820,00
Stocks	-	35 327,00	35 327,00	17 536,64	1 820,00	19 356,64
Actifs transitoires	151 361,72	182 521,05	333 882,77	91 380,47	26 998,70	118 379,17
Actifs de régularisation	151 361,72	182 521,05	333 882,77	91 380,47	26 998,70	118 379,17
Parts sociales	1,00		1,00	1,00		1,00
Titres	150 149,95		150 149,95	150 149,95		150 149,95
Correction de valeur sur titres	-2 859,95		-2 859,95			-
Immobilisations financières	147 291,00	-	147 291,00	150 150,95	-	150 150,95
Installations informatiques	13 090,00		13 090,00	6 049,00		6 049,00
Mobilier et machine	34 880,00		34 880,00	1 559,97		1 559,97
Centrale téléphonique	2 680,00		2 680,00	5 911,00		5 911,00
Immobilisations corporelles	50 650,00	-	50 650,00	13 519,97	-	13 519,97
Logiciel Arcois	-		-	1,00		1,00
Immobilisations incorporelles	-	-	-	1,00	-	1,00
TOTAL DE L'ACTIF	745 837,49	1 072 944,39	1 818 781,88	746 412,66	883 688,92	1 630 101,58

BILAN CONSOLIDE FRECEM ET FONDS MEC AU 31 DECEMBRE						
PASSIF	2018			2017		
	FRECEM	FONDS-MEC	TOTAL	FRECEM	FONDS-MEC	TOTAL
Créanciers	87 388,31	71 047,50	158 435,81	58 885,25	166 988,95	225 874,20
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	87 388,31	71 047,50	158 435,81	58 885,25	166 988,95	225 874,20
Créanciers sociaux et TVA	11 862,46	-	11 862,46	27 904,97	-	27 904,97
Autres dettes à court terme	11 862,46	-	11 862,46	27 904,97	-	27 904,97
Passifs transitoires	70 253,07	290 602,80	360 855,87	73 742,00	213 954,88	287 696,88
Taxes d'examen exécution de mandat		127 380,00	127 380,00		28 200,00	28 200,00
Réserve sur créances incertaines	676,52	5 147,40	5 823,92	1 178,67	5 878,85	7 057,52
Provision promotion des métiers		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
Passifs de régularisation	70 929,59	438 130,20	509 059,79	74 920,67	263 033,73	337 954,40
Fonds pour restructuration	4 500,00	-	4 500,00	4 500,00	-	4 500,00
Fonds pour actions diverses FRECEM	262 000,00	-	262 000,00	262 000,00	-	262 000,00
Fonds de réserve courant		185 000,00	185 000,00		185 000,00	185 000,00
Fonds HG commerciale		53 800,00	53 800,00		53 800,00	53 800,00
Fonds de réserve	266 500,00	238 800,00	505 300,00	266 500,00	238 800,00	505 300,00
Capital au 1er janvier	318 201,77	214 866,24	533 068,01	291 494,76	59 106,66	350 601,42
Bénéfice / Perte (-) d'exercice	-9 044,64	110 100,45	101 055,81	26 707,01	155 759,58	182 466,59
Capital au 31 décembre	309 157,13	324 966,69	634 123,82	318 201,77	214 866,24	533 068,01
TOTAL DU PASSIF	745 837,49	1 072 944,39	1 818 781,88	746 412,66	883 688,92	1 630 101,58

COMPTES ET BUDGET FRECEM									
		Comptes 2018		Budget 2018		Budget 2019		Comptes 2017	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
3	Charges générales	1 465 777,74	1 212 000,01	1 367 764,84	1 155 696,48	1 485 741,76	1 226 683,60	1 403 101,88	1 055 458,02
30	Charges du personnel	1 038 131,92	143 876,65	982 857,84	94 707,11	1 071 041,76	102 450,94	854 430,80	116 935,95
31	Frais de locaux	52 947,89	-	53 500,00	-	53 500,00	-	52 956,96	-
32	Cotisations aux associations faitières	89 135,25	-	97 000,00	-	105 500,00	-	78 276,00	-
33	Frais d'administration	95 871,32	2 920,25	91 700,00	4 000,00	97 100,00	4 000,00	102 746,21	3 116,40
34	Frais de séances et vacations	125 073,13	44 500,00	117 500,00	44 000,00	138 000,00	44 000,00	150 637,35	51 200,00
35	Amortissements	26 778,70	-	13 107,00	-	8 500,00	-	14 961,28	-
36	Assurances	2 895,15	-	3 100,00	-	3 100,00	-	3 191,20	-
37	Impôts	11 771,90	-	4 000,00	-	4 000,00	-	4 246,45	-
38	Charges extraordinaires	23 172,48	-	5 000,00	-	5 000,00	-	141 655,63	-
39	Imputation interne des charges générales	-	1 020 703,11	-	1 012 989,37	-	1 076 232,66	-	884 205,67
4	Produits généraux	-	253 229,31	-	234 628,65	-	234 628,65	-	372 514,04
40	Cotisations des entreprises membres	-	233 873,45	-	234 628,65	-	234 628,65	-	236 279,15
41	Produits divers	-	19 355,86	-	-	-	-	-	136 234,89
5	Industriel du Bois	430 893,39	492 656,85	429 615,88	466 140,00	448 058,16	466 140,00	389 593,60	515 781,60
50	Chiffre d'affaire publicités	-	410 044,15	-	380 000,00	-	380 000,00	-	428 461,60
51	Chiffre d'affaire abonnement	-	82 612,70	-	86 140,00	-	86 140,00	-	87 320,00
53	Frais de réalisation	168 344,70	-	170 000,00	-	170 000,00	-	161 235,55	-
54	Commissions d'agences	4 472,91	-	8 000,00	-	8 000,00	-	6 251,35	-
55	Pertes sur débiteurs / produits divers	2 900,00	-	1 000,00	-	1 000,00	-	1 000,00	-
59	Imputation interne de la quote-part	255 175,78	-	250 615,88	-	269 058,16	-	221 106,70	-
6	Gestion fonds MEC	637 301,51	669 166,58	594 836,78	624 578,63	679 102,81	713 057,95	456 585,32	479 414,60
60	Quote-part aux charges générales	637 301,51	-	594 836,78	-	679 102,81	-	456 585,32	-
62	Contributions du fonds MEC	-	669 166,58	-	624 578,63	-	713 057,95	-	479 414,60
7	Prestations FRECEM	280 346,35	178 221,60	293 036,71	188 930,00	243 571,69	181 430,00	344 399,47	197 219,01
70	Solution de branche Sétraboïs	121 199,76	54 524,40	153 844,23	64 000,00	135 230,93	56 500,00	144 388,91	65 611,55
71	Aide à la calculation PROKALK	94 587,12	19 747,75	43 833,14	22 930,00	38 923,75	22 930,00	127 819,22	24 618,01
72	Secrétariat CPP-SOR	64 559,47	103 949,45	95 359,34	102 000,00	69 417,01	102 000,00	72 191,34	106 989,45
	Total	2 814 318,99	2 805 274,35	2 685 254,21	2 669 973,76	2 856 474,42	2 821 940,20	2 593 680,27	2 620 387,27
	Excédent de produits /charges		9 044,64		15 280,45		34 534,22	26 707,00	
		2 814 318,99	2 814 318,99	2 685 254,21	2 685 254,21	2 856 474,42	2 856 474,42	2 620 387,27	2 620 387,27

COMPTES ET BUDGET FONDS PATRONAL MEC - FRECEM									
		Comptes 2018		Budget 2018		Budget 2019		Comptes 2017	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
3	Charges et produits généraux	292 307,43	759 590,87	199 388,00	635 000,00	262 506,64	653 500,00	214 592,45	751 996,13
30	Charges non spécifiques	238 180,26	6 838,95	199 388,00	6 500,00	211 506,64	6 500,00	157 972,88	4 612,95
31	Contribution des entreprises	53 377,17	732 328,02		628 500,00	51 000,00	647 000,00	49 869,57	747 246,83
32	Autres produits		20 423,90						136,35
33	Soutien financier MEC - Formation professionnelle	750,00						6 750,00	
4	Formations initiales ME + CH	263 637,07	132 406,90	170 576,32	55 000,00	269 607,53	45 000,00	190 815,73	71 707,80
40	Charges générales	400,00						680,98	
41	Formation initiale AFP ME	17 222,21				7 062,78		11 436,26	
42	Formation initiale CFC ME	131 909,72	42 111,35	66 973,28	30 000,00	134 964,08	20 000,00	91 649,44	40 897,45
43	Formation initiale AFP PsB	17 676,43		8 236,64		16 778,02		11 739,51	2 700,00
44	Formation initiale CFC CH	96 428,71	90 295,55	95 366,40	25 000,00	110 802,65	25 000,00	75 309,54	28 110,35
5	Éditions MEC	96 589,47	109 088,45	22 368,32	14 000,00	20 000,00	30 500,00	53 991,82	18 323,25
50	Achats - acquisitions - variation de stock	96 589,47	33 507,00	20 000,00		20 000,00		48 768,17	1 820,00
51	Ventes Éditions		72 027,95		11 500,00		30 000,00		16 012,25
53	Expédition		3 553,50				500,00		491,00
54	Gestion			2 368,32				5 223,65	
55	Pertes sur débiteurs				2 500,00				
6	Promotion des métiers	184 904,80	113 201,60	129 787,20	45 000,00	220 318,32	55 000,00	86 269,22	330,00
60	Concours pour apprentis ME	71 576,30	58 201,60	65 262,40	25 000,00	101 035,85	30 000,00	46 741,74	
61	Concours pour apprentis CH	69 570,74	55 000,00	36 762,40	20 000,00	69 089,66	25 000,00	27 333,63	330,00
65	Choix du métier	43 757,76		27 762,40		50 192,81		12 193,85	
7	Perfectionnement professionnel	673 978,60	507 230,00	676 958,78	469 600,00	475 625,44	400 300,00	602 916,43	461 988,05
772	Examens Techniciens ES	13 747,20	10 000,00	12 000,00	10 000,00			12 884,91	11 837,05
773	Examens BCME							40,00	
774	Examen MME							30 233,90	8 500,00
775	Cours perfectionnement CH	34 351,02	10 000,00	83 683,20	48 000,00	54 860,97	43 000,00	22 803,00	87 000,00
776	Examens professionnels CH	19 132,38	64 000,00	5 920,80	30 000,00	9 672,64	68 800,00	19 563,86	50 800,00
777	Nouvelle formation supérieur	291 763,85	60 000,00	201 181,18		264 331,79		246 554,79	73 000,00
778	Examens de spécialiste de fabrication ME	61 543,16	43 540,00	23 683,20		53 251,10	68 400,00	75 610,76	54 980,00
779	Exécution de mandat ME	24 810,61	19 600,00	53 024,80	32 000,00	20 878,92	17 600,00	33 743,97	31 000,00
780	Examen professionnel ME-CPROJ-CPROD	41 704,72	25 600,00	95 366,40	84 000,00	19 775,77		76 434,55	95 650,00
781	Examen créer & concevoir	30 863,49		67 366,40	105 000,00	7 627,80		3 388,89	
782	Examen d'entreprise / Base & Avancé	56 364,72	125 000,00	67 366,40	105 000,00	24 661,43	49 800,00	7 020,30	
783	Examen professionnel supérieurs ME	9 091,60		47 366,40		565,02	59 400,00		
785	Cours de perfectionnement ME / CPROJ - CPROD	19 926,20	18 900,00	20 000,00	55 600,00	20 000,00	37 500,00	52 717,50	49 221,00
786	Cours de perfectionnement CC-CEB	70 679,65	130 590,00				55 800,00	21 920,00	
	Total	1 511 417,37	1 621 517,82	1 199 078,62	1 218 600,00	1 248 057,93	1 184 300,00	1 148 585,65	1 304 345,23
	Excédent de produits /charges	110 100,45		19 521,38			63 757,93	155 759,58	
		1 621 517,82	1 621 517,82	1 218 600,00	1 218 600,00	1 248 057,93	1 248 057,93	1 304 345,23	1 304 345,23

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2019

FORMATIONS PROFESSIONNELLES POUR MENUISIERS, ÉBÉNISTES ET CHARPENTIER



FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES

Aide-menuisier AFP

On compte, en tout, 75 apprentis AFP.

Canton	Candidats
Fribourg	26
Genève	13
Jura/Jura bernois	1
Neuchâtel	1
Valais	18
Vaud	16
Total	75

Menuisier CFC / Ébéniste CFC

Les groupes de travail pour les procédures de qualification ont reçu les retours de l'année précédente. Ils ont pris en considération ce qui était possible et nous devrions avoir des examens de très bonne qualité. Les auteurs travaillent aussi dans des groupes mixtes et la collaboration est bonne.

Les documents pour les TPI et TPP sont à jour sur le site de la FRECEM.

Praticien sur bois AFP

Il y a actuellement une douzaine de candidats en Suisse romande.

Charpentier CFC

Des audits sont en cours dans les différents lieux de formation des cours caristes. La commission de surveillance des CIE (nationale) observe que le cahier des charges pour l'obtention d'un permis cariste soit respecté dans toute la Suisse. En effet il est demandé que les apprentis CFC et AFP reçoivent tous la même formation et puissent avoir des compétences propres à la charpente.

La première séance du groupe de travail sur la question de la CAO dans l'apprentissage a eu lieu à Olten le 28 février 2019. La digitalisation est un thème d'actualité. Nous avons la chance de pouvoir, avec les réformes quinquennales, ajuster la formation de vos futurs employés à vos besoins et aux

demandes des apprentis.

L'information la plus importante reçue lors de cette séance est le retour du projet pilote dans le canton de Bâle. Voilà 15 ans que le processus a débuté dans ce canton, il est important de profiter de son expérience.

Contrairement à ce que beaucoup s'imaginent, le dessin à main levée n'a pas été abandonné. Les dessins CAO sont en 2D et les apprentis ont le choix pour les examens de dessiner à la main ou à l'ordinateur, cependant, tous choisissent l'ordinateur.

Une conférence devrait être mise sur pied pour la présentation du projet bâlois afin de répondre aux questions.

FORMATIONS PROFESSIONNELLES SUPÉRIEURES

Menuisier / Ébéniste

Spécialiste de fabrication

L'examen de module exécution de mandat a été organisé le 17 janvier 2019.

- » 10 candidats se sont présentés à Tolochenaz.
- » 4 candidats se sont présentés à Martigny.
- » 14 candidats se sont présentés à Bulle.

Au total, 15 candidats ont réussi l'épreuve contre 12 échecs.

Du fait que nous ayons mis en place, en 2018, les premiers cours et examens des modules Création-Conception et Conduite d'entreprise-niveau de base, la FRECEM a décidé de mettre à disposition des élèves en situation d'échec des examens de rattrapage afin qu'ils ne soient pas empêchés de participer à l'examen professionnel supérieur.

De ce fait, le 19 février, à Tolochenaz, 2 candidats ont pu se présenter et valider leur module Création-Conception. Le même jour, 8 candidats ont également validé le module Conduite d'entreprise-niveau de base.

Avec l'ensemble des élèves à nouveau réunis, les 33 candidats poursuivent leur formation avec le module Conduite d'entreprise-niveau avancé, avec, en terme d'examen de module, l'élaboration d'un business plan. Les défenses orales de cet examen sont prévues du 12 au 16 avril 2019.



FORMATIONS PROFESSIONNELLES POUR MENUISIERS, ÉBÉNISTES ET CHARPENTIER

Le premier examen pour l'obtention de la maîtrise fédérale se déroulera, pour la partie 1 (écrit) du 6 au 8 mai 2019 à Tolochenaz. La partie 2 (travail de diplôme) se déroulera à partir du 8 octobre 2019.

Du 2 au 3 octobre 2019 se dérouleront les examens professionnels pour l'obtention du brevet fédéral de Chef de projet en menuiserie/ébénisterie.

Une nouvelle session de cours de maîtrise sera mise sur pied pour l'automne 2019.

Une étude est actuellement en cours afin de définir les critères pour permettre aux techniciens ES de Bienne et Genève de se présenter aux examens professionnels supérieurs de maîtrise.

Charpentier

39 élèves ayant réussi l'examen éliminatoire du mois de décembre poursuivent les cours pour futurs chef d'équipe mis en place en automne 2018 à Tolochenaz.

Cette session se poursuivra jusqu'au mois de janvier 2020 en vue de l'obtention du diplôme FRECEM de chef d'équipe charpentier.

Les examens de contremaître se dérouleront du 14 au 18 octobre 2019 sur le site de Tolochenaz.

Aucun cours n'est dispensé en 2019 en vue de l'obtention de la maîtrise.

Réforme de la formation supérieure charpentier

Le début de l'année a été marqué par la consultation interne des règlements et directives pour la formation supérieure en charpenterie.

Au terme de la consultation nationale, soit dans le courant du mois de juin, les documents devraient recevoir les signatures conjointes des associations faitières ainsi que celle du SEFRI.

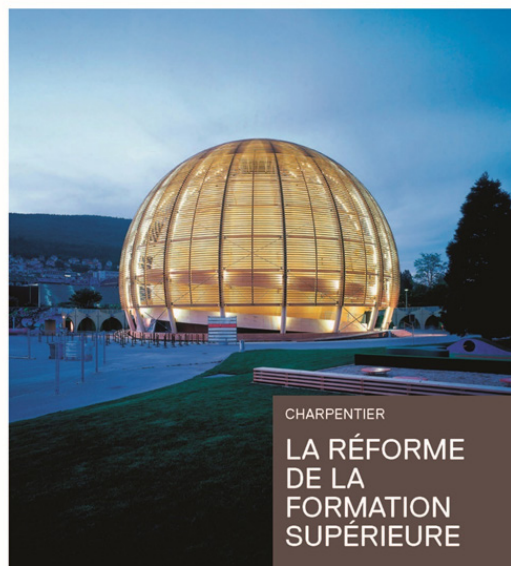
Tout au long de l'année, plusieurs séances seront mises sur pied afin d'établir le profil des cours ainsi que les objectifs que les centres de perfectionnement devront suivre.

Une étude est actuellement en cours afin de définir un standard de formation pour toute la Suisse, ainsi que l'unification des moyens didactiques.

Les premiers cours de chef d'équipe et contremaître devraient débuter en automne 2020 avec les premiers examens pour 2021.

Nous avons réalisé une version française du dépliant Réforme de la formation supérieure Charpentier qui a été encarté dans l'IDB et envoyé aux associations cantonales. Le but étant d'expliquer le processus ainsi que les objectifs de cette réforme essentielle.

F R E
+ C
E M



CHARPENTIER
LA RÉFORME
DE LA
FORMATION
SUPÉRIEURE

PROKALK



La FRECEM ainsi que le VSSM section Argovie, en tant que propriétaires de licence, ont pris la décision de transférer le support et la commercialisation de « PROKALK » pour la Suisse romande à la société Triviso SA dès le 1er février 2019.

En raison de l'essor constant du programme et à la demande permanente des utilisateurs, la FRECEM ne disposait plus des ressources nécessaires à la gestion globale du support pour la partie romande. La décision a été prise dans le but d'améliorer la qualité du produit ainsi que de garantir le développement continu du système de calcul.

La FRECEM continuera de proposer « PROKALK » dans les écoles techniques supérieures et les divers centres de formation et reste un partenaire stratégique dans l'évolution du produit.



SETRABOIS, SOLUTION DE BRANCHE



Les cours ont commencé en 2000 avec l'intégration de la solution de branche SETRABOIS. Toutes les personnes ayant fait un cours de base sont tenues d'inscrire les dispositions ou solutions dans leurs entreprises et de suivre un cours de perfectionnement (EDEX) tous les 5 ans.

Communication

En 2019, nous planifions diverses actions :

- » Présentation sur le stand de la FRECEM au Salon Bois à Bulle.
- » Une nouvelle version du Guide de mise en œuvre de l'ordonnance sur les travaux de construction (Otconst) pour la construction bois.
- » Une campagne de communication sur le nouveau logiciel MSST avec mise à disposition sur my.frecem.ch.

Base de données

La base de données va être complétée avec le no SUVA des entreprises pour les besoins des statistiques.

Une demande formelle est émise par le groupe de gestion SETRABOIS, afin que la FRECEM puisse retirer les certificats des entreprises ne se mettant pas à jour avec les tâches qui incombent au PERCO, telle que l'obligation par exemple de suivre un cours EDEX au maximum tous les 5 ans.

Cours

Des cours de formation pour les personnes de contact en entreprise (PERCO) en matière de santé et sécurité, ainsi que des cours d'échanges d'expériences (EDEX) seront pilotés par la FRECEM et organisés par les associations cantonales. Des cours PERCO et EDEX sont planifiés dans chaque canton.

Nous allons également étudier la communication sur le thème de l'amiante, les risques psychosociaux sur la place de travail, la protection des yeux ou les plaies aux mains, afin d'établir des actions ciblées prochainement.

IDB L'INDUSTRIEL DU BOIS



Résultats 2018

Sur le plan financier, l'IDB a continué de dégager une balance d'impression positive chaque mois, comme cela était déjà le cas les années précédentes. Les coûts d'impression se sont avérés plus bas que le budget prévu, ceci malgré un nombre exceptionnel de pages publiées (616 pages au total, pour 528 prévues). En revanche, les frais d'expédition par la poste ont augmenté, ceci en partie en raison d'une hausse des encarts insérés. Le nombre des abonnés est resté stable, avec une augmentation du nombre d'abonnés membres et une légère baisse des abonnés externes non-membres. Afin de disposer de stocks suffisants, le tirage mensuel a été augmenté pour atteindre 1850 exemplaires. L'analyse statistique financière et rédactionnelle de la revue s'est poursuivie et un nouvel outil a été développé pour l'analyse des résultats par mois et par année.

Organisation interne

Suite à la passation du secrétariat de la CPP-SOR en avril 2018, la rédactrice en Chef de l'IDB a pu consacrer 100% de ses activités à la revue et sa réalisation. Une nouvelle collaboration avec le Groupe Saint-Paul, dont l'imprimerie Glassonprint fait partie, a été établie pour l'impression de la revue. Une visite de leurs locaux à Fribourg a également été organisée. De plus, une rencontre au Mont a permis à la rédaction d'effectuer un briefing pour coordonner le travail avec les collaborateurs du Groupe.

Enfin, les nouveaux outils informatiques de la FRECEM, tels que OneNote et MyFRECEM, ont permis d'améliorer la collaboration, au niveau externe entre la rédaction et l'imprimerie ainsi qu'au niveau interne entre collègues.

Présences et collaborations

Un voyage pour la foire Eurobois à Lyon et des visites à Habitat & Jardin (Lausanne), Swissbau (Bâle) et Bâtiment+Energie (Berne) ont permis de faire connaître l'IDB à de nouveaux annonceurs et lecteurs potentiels.

Des exemplaires de l'IDB ont été distribués sur les stands de la FRECEM lors de la foire Habitat & Jardin, ainsi que lors des SwissSkills à Berne. Un roll-up a été réalisé spécialement pour l'IDB à cette occasion.

Dans le cadre de la visite des responsables d'Holzbauschweiz au Mont, une présentation de la revue a été effectuée. Une autre présentation est d'ores et déjà prévue en 2019 pour les membres du VSSM.

D'autres collaborations ont également été renforcées lors de la rédaction d'articles, par exemple, avec les experts des championnats des métiers (niveaux romand, suisse et international) et avec l'Ecole du bois à Bienne (Journée du Bois). L'IDB a également été partenaire média de différents événements et foires, dont le Prix Lignum (Romandie). Des interviews des membres du Jury ont pu être réalisées lors des cérémonies de remise de prix.

Pour la formation professionnelle, les concours des métiers et la vente du logiciel Prokalk, des flyers et encarts ont été insérés dans différentes éditions.

Contenu rédactionnel

L'amélioration du contenu de la revue a été poursuivie, le nombre d'articles, d'informations et de reportages est ainsi passé pour la première fois au-dessus de la barre des 85% face aux textes commerciaux (moins de 15%). Concernant les thèmes abordés, de nouveaux sujets politiques ont été présentés sur ConstructionRomande, l'USAM et la CPP-SOR.

L'intensification des liens entre le site Internet et la revue s'est poursuivie avec l'ajout de vidéos en complément de certains articles parus et des photos de la journée d'assemblée générale. Une page pour l'agenda de la formation professionnelle a également été créée.

Projets 2019

En 2019, l'IDB poursuivra sa collaboration avec différents événements, dont les Rencontres WoodRise à Genève, le Salonbois/Technibois à Bulle, les Windays à Bienne ou encore la Holz à Bâle.

Un projet spécifique pour améliorer la visibilité de la revue sur le site et développer la publicité en ligne sera mené par la rédaction.

En prévision des 100 ans de l'IDB en 2020, une recherche pour la publication d'anciens articles sera menée courant 2019. Afin de mettre en valeur la fidélité des annonceurs, des pages spécifiques seront également créées.

COMMUNICATION



Salon Bois | Technibois

La FRECEM va participer pour la deuxième fois à Salon Bois/ Technibois à Bulle qui dure 3 jours. Nous allons présenter l'ensemble des activités de la FRECEM avec comme point d'orgue la formation. De la formation initiale à la formation supérieure, en passant par SETRABOIS et la sécurité au travail et l'IDB, les visiteurs pourront découvrir l'éventail des activités de la FRECEM. Ce sera également l'occasion de nouer des contacts privilégiés avec nos partenaires, nos membres et le grand public dans un cadre différent.

Par ailleurs, pour la première fois, nous partagerons le stand avec la BFH est ainsi toute la filière de formation sera représentée.



Site Internet / www.frecem.ch et page FACEBOOK

Le site de la FRECEM va continuer à évoluer pour répondre au plus près au besoin de ses utilisateurs. Dorénavant, les inscriptions se font en ligne.

Page FACEBOOK

Nous alimentons régulièrement notre page FACEBOOK en temps réel sur les actualités concernant nos métiers. Nous partagerons des photos et des vidéos, publications qui nous amèneront de nouveaux fans sur notre page et créeront de nombreuses interactions comme des partages et des commentaires. Nous continuerons à le faire pour promouvoir nos différentes activités, ainsi que drainer des internautes sur le site de la FRECEM.

Il est bien entendu qu'aux côtés des activités mentionnées ci-dessus, la FRECEM continuera d'accomplir et assumer ses autres et multiples tâches telles que :

- » Préparation des épreuves des examens AFP et CFC,
- » Développement des formations professionnelles initiales et supérieures,
- » Préparation des épreuves pour la formation supérieure en menuiserie/ébénisterie et charpenterie,
- » Soutien des multiples commissions FRECEM œuvrant pour la formation,
- » Participation à la Commission professionnelle paritaire du second-œuvre et tenue de son secrétariat,
- » Missions d'information et de représentation,
- » Etc...

REMERCIEMENTS



Pour perdurer, se développer, s'adapter et se moderniser, nos métiers nécessitent un effort soutenu dans le domaine de la formation et du perfectionnement. Par leurs contributions, les membres FRECEM financent largement ce domaine dont les charges annuelles atteignent le million et demi de francs.

Un premier merci s'adresse à vous tous, les membres qui êtes conscients de l'importance de la solidarité corporative et en particulier de la formation et du perfectionnement professionnels.

Un double merci s'adresse à ceux d'entre vous qui, en plus de leur contribution, forment dans leur entreprise la relève en main-d'œuvre et en cadres de demain.

Un triple merci va à ceux qui, en plus de payer leur contribution associative, en plus de leur fonction de formateur dans leur entreprise, s'engagent encore activement dans les commissions cantonales, romandes ou nationales de formation ou de perfectionnement.

Bien entendu, nos remerciements s'adressent à chacun d'entre vous qui œuvrez dans nos différents comités, commissions ou délégations, ainsi qu'à nos fournisseurs, sponsors ou clients publicitaires de notre revue l'Industriel du Bois, sans oublier les écoles professionnelles et leurs enseignants.

Vous tous êtes convaincus de la nécessité de s'investir au profit de votre Fédération romande, qui à son tour est très consciente du temps, de l'argent, du savoir-faire, de la compétence dont ainsi elle bénéficie. Sans votre appui à tous, sous quelque forme que ce soit, votre FRECEM ne serait qu'un « machin » ayant de la peine à justifier son existence.

Le respect que nous témoignent nos partenaires extérieurs démontre que ce n'est de loin pas le cas et nous vous en sommes fortement et cordialement reconnaissants.

MERCI

ANNEXES

SECRÉTARIAT FRECEM



Directeur général

Daniel BORNOZ
021 657 04 19
bornoz@frececm.ch



Directeur technique et formation

Emmanuel CHASSOT
021 657 04 16
chassot@frececm.ch



Assistante de direction

Nikolina HRGOTA
021 652 15 53
hrgota@frececm.ch



Responsable formation initiale

Michael MARTINS
021 652 15 53
martins@frececm.ch



Chargée Communica- tion & Marketing

Christine PIATTI
021 657 04 18
piatti@frececm.ch



Comptable

Sandra GOBALET
021 657 04 15
gobalet@frececm.ch



Rédactrice en chef IDB

Nathalie BOCHERENS
021 657 04 17
bocherens@frececm.ch



Collaboratrice administrative

Jennifer DRIEU
021 652 15 53
drieu@frececm.ch



Apprentie employée de commerce

Léane HAUSER
021 652 15 53
hauser@frececm.ch

ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FRECEM

AFMEC Rue de l'Hôpital 15 Case postale 1552 1701 Fribourg T : 026 350 33 00 secretaire@afmec.ch www.afmec.ch	Président : Pascal Sallin Secrétaire : Laurent Derivaz
ACM Rue de la Rôtisserie 8 1204 Genève T : 022 817 13 10 info@acm-bois.ch www.acm-bois.ch	Président : Marc Biedermann Secrétaire : Peter Rupf
GGMB 98, rue St-Jean Case postale 5278 1211 Genève 11 T : 058 715 32 11 bois@fer-ge.ch www.bois-geneve.ch	Président : François Duret Secrétaire : Alain Meylan
AJMCE Rue de Tramelan 11 Case postale 242 2710 Tavannes T: 032 481 25 48 bruegger@etudebk.ch www.ajmce.ch	Président : Martin Gigon Secrétaire : Claude Brügger
ANM La Chotte, Malvilliers 2043 Boudevilliers T: 032 857 14 68 info@anm.ch www.anm.ch	Président : Jacques Besancet Secrétaire : Sylvie Douillet
AVEMEC Rue de la Dixence 20 1950 Sion T: 027 327 51 11 info@bureauesmetiers.ch www.bureauesmetiers.ch	Président : Maxime Métrailler Secrétaire : Lucien Christe
GROUPE BOIS p.a. FVE Route Ignace Paderewski 2 Case postale 1131 Tolochenaz T: 021 632 10 00 marc.morandi@fve.ch www.fve.ch	Président : Michel Ducommun Secrétaire : Marc Morandi

COMITE DIRECTEUR FRECEM

Président	SCHWAB Pascal	JU-BE
Vice-Président	GIGON Martin METRAILLER Maxime BESANCET Jacques DUCOMMUN Michel DURET François BIEDERMANN Marc SALLIN Pascal	JU VS NE VD GE GE FR
Membres avec voix consultative	BRUEGGER Claude CHRISTE Lucien DOUILLET Sylvie DISERENS Jean-François MORANDI Marc BLOCH Nathalie RUPF Peter DERIVAZ Laurent	JU VS NE VD VD GE GE FR
	BORNOZ Daniel	Directeur FRECEM

COMITE DU GROUPEMENT ROMAND DES ENTREPRISES DE CHARPENTE (GRC)

Président	DISERENS Jean-François	VD
Vice-Président	NEUHAUS Grégoire	NE
Membres	LALOU Alban LAPERLE Benoît BUCHARD Alain ROH Jean-René MOREROD Joël SCHALLER Hugues MARTIN Christian PASCHE Nicolas JEANNERAT Francis FREIBURGHaus Daniel	GE GE VS VS VD VD FR FR JU JU
Coordination	BORNOZ Daniel CHASSOT Emmanuel	Directeur FRECEM FRECEM

MEMBRES D'HONNEUR FRECEM

ANSERMET Jean-François	GE
BIANCHETTI Maurice	GE
BIEDERMANN Emile	GE
CHANSON André	GE
GAILLARD Joël	VS
GENEVE Louis	GE
GAY Gérard	VS
JOLISSAINT Claude	JU
MARET Raymond	VS
MULLER Eric	VD
NICOLIER Yves	VD
PAPILLOUD Noël	VS
PASQUIER Marcel	FR
PASCHE Etienne	FR
PRALONG Régis	VS
REPOND Bernard	FR
RITZ Martial	NE
SALLIN Robert	FR
SEPPEY Albert	VS
VIAL Jacques	FR
VOLERY Jean-Marc	FR
WALZER David	NE

REVISEURS AUX COMPTES

Membres	GEISSBÜHLER Rolf MUSTER Lucas FROGER Marc MOULIN Rodolphe PASCHE Etienne JEMMELY René	JU NE VD VS FR GE
Organe de contrôle	BFB Fidam Révision	Lausanne

COMMISSION DE GESTION

Président	SCHWAB Pascal	JU-BE
Membres	DUCOMMUN Michel RUPF Peter SALLIN Pascal BORNOZ Daniel	VD GE FR Directeur FRECEM

MEMBRES DES COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS ROMANDES

CHEFS EXPERTS CHARPENTE CFC ET AFP

Président	ROH Jean-René	VS
	COMET-CODINA Eric	GE
	RISSE Jean-Luc	VD
	CHAMMARTIN Michel	FR
	MARIDOR André	NE
	UMMEL Cyril	JU
Coordination	MARTINS Michaël	FRECEM

COMMISSION DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET QUALITE CHARPENTIER CFC ET AFP

Coordination	FEHLMANN Patrick	FR
	PLUMETTAZ Georges	FR
	EGGERTSWYLLER Gérald	FR
	MARTINS Michaël	FRECEM

COMMISSION DE SURVEILLANCE CIE CFC ET AFP

Coordination	PLUMETTAZ Georges	FR
	MARTINS Michel	FRECEM

AUTEURS PROCEDURES QUALIFICATIONS CHARPENTE CFC

Coordination	DISERENS Jean-François	Pilotage
	ROH Jean-René	Pilotage
	MARTINS Michaël	FRECEM
	FEHLMANN Patrick	Con. Prof. Écrites
	WILLEMIN Stéphane	Con. Prof. Orales
	FAVRE Joris	Plan d'atelier, responsable
	JEANNERAT Francis	Plan d'atelier
	MARIDOR André	Plan d'atelier
	RISSE Jean-Luc	Pratique
	PLUMETTAZ Georges	Pratique
	CHAMMARTIN Michel	Pratique
	MELCHIOR Sandro	Pratique
	COMET-CODINA Eric	Contrôle
	EGGERTSWYLLER Gérald	Contrôle
	HAYOZ Sebastien	Contrôle

COMMISSION CIE CHARPENTE

Coordination	MAYOR Bertrand	VS
	PLUMETTAZ Georges	FR
	MELCHIOR Sandro	VD/NE
	ANDRES Marc	GE
	SEURET Sylvain	JU
	MARTINS Michel	FRECEM

COMMISSION ECOLE CHARPENTE

Coordination	KRÄHENBÜHL Alain	FR/ Bulle
	NICOD Philippe	FR/ Fribourg
	OGAY Philippe	VD/NE
	MAYOR Bertrand	VS
	LEHMANN Marc	GE
	WULLIAMOZ Pascal	NE
	WILLEMIN Stéphane	JU
	MARTINS Michaël	FRECEM

COMMISSION ROMANDE CONTRÔLE QUALITE AFP PRATICIEN SUR BOIS

Coordination	MARIDOR André	FRECEM / NE
	CAVIN Michel	CEPM / VS
	MELCHIOR Sandro	CIE / VD
	PLUMETTAZ Georges	FRECEM / FR
	VACANT	FRECEM / GE
	UMMEL Cyril	FRECEM / JU
	VETTER Peter	FRECEM / VS
	ROH Jean-René	FRECEM / VS
	CODOUREY Simon	IBS
	STUDER Gaspard	IBS
	MARTINS Michaël	FRECEM

COMMISSION AUTEURS AFP

Coordination	COMET-CODINA Eric	GE
	MARTINS Michaël	FRECEM

COMMISSION CONCOURS PROFESSIONNELS CHARPENTE - NATIONAL TEAM

MARTINS Michaël	FRECEM
-----------------	--------

COMMISSION ASSURANCE QUALITE (CAQ CH)

DISERENS Jean-François	Président CAQ /Président GRC
MOREROD Joël	délégué commission centrale suisse
BESSON Aurèle	CECH, membre commission nationale
LALOU Alban	CECH, membre commission nationale
VOLET Philippe	CECH, membre commission nationale
LOETSCHER Christian	CECH
CLEMENT Jean-Hervé	CMCH, membre commission nationale
MOREROD Joël	CMCH, membre commission nationale
SCHOPFER Damien	MCH, membre commission nationale
VETTER Peter	MCH, membre commission nationale
FAVRE Joris	Responsable centres perfectionnement
Coordination	CHASSOT Emmanuel FRECEM

COMMISSION FORMATION INITIALE CFI CFC ET AFP

Coordination	SCHWAB Pascal	FRECEM
	BORNOZ Daniel	FRECEM
	CINA François	VS
	MARTINS Michaël	FRECEM

COMMISSION CONTRÔLE QUALITE CFC MENUISIER - EBENISTE

Coordination	ASTORI Jean-Charles	FRECEM
	GÄMPERLI Notker	FRECEM
	DOHNER Martin	FRECEM
	BEAUD Frédéric	GEB
	MARTINS Michaël	FRECEM

COMMISSION DE SURVEILLANCE CIE CFC ET AFP

Coordination	GÄMPERLI Notker	FRECEM
	MARTINS Michel	FRECEM

CHEFS EXPERTS MENUISERIE CFC

Membres	KRÄHENBÜHL Alain	FR
	JOBIN Sébastien	JU
	PRALONG Régis	VS
	RUEGGER Michel	JU
	SALVI Olivier	VD
	BURKHARDT Jacques	GE
	ZWAHLEN Jean-Claude	NE
Coordination	MARTINS Michaël	FRECEM

CHEFS EXPERTS EBENISTERIE CFC

Membres	CINA François	VS
	CUONY Olivier	GE
	HUWYLER Roger	VD
	JOBIN Sébastien	JU
	SAVARY Claude	FR
	ZWAHLEN Jean-claude	NE
Coordination	MARTINS Michaël	FRECEM

COMMISSION ROMANDE CENTRE CIE

	FAVRE Claude	VD - EDC
	PIROLET Jean-François	VD - ETML
	PLUMETTAZ Georges	FR - EPAI
	DOHNER Martin	FR - EPAC
	LEHMANN Marc	GE - CFPC
	RUMO Julien	GE - CFPC
	CLIVAZ Eddy	VS - EPASC
	FERRUS Samuel	JU - EJB
	WERMUTH Jimmy	NE - CPMB
	MARTINS Michaël	FRECEM
Coordination		

COMMISSION ROMANDE ECOLE PROFESSIONNELLE

	HENCHOZ Gabriel	VD - CEPV
	PIROLET Jean-François	VD - ETML
	GUILLOD Laurent	VD - CPNV
	NICOD Philippe	FR - EPAI
	KRAHENBUHL Alain	FR - EPAC
	LEHMANN Marc	GE - CFPC
	REY Serge	VS - EPASC
	GEISSBULHER Rolf	JU - CEJEF
	WERMUTH Jimmy	NE - CPMB
	MARTINS Michaël	FRECEM
Coordination		

SOUS-COMMISSION DOMAINE DE QUALIFICATION CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ET DOCUMENTS DE PRODUCTION

	EBNER Claude	GE
	KASER Olivier	VD
	HENCHOZ Gabriel	VD
Coordination	MARTINS Michaël	FRECEM

SOUS-COMMISSION DOMAINE DE QUALIFICATION EXAMENS PARTIELS TPF

	PLUMETTAZ Georges	FR
	DOHNER Martin	FR
	MAURIS Pierre-Antoine	VS
	SEMERARO Simon	VD
	MARTINS Michaël	FRECEM
Coordination		

COMMISSION CONCOURS PROFESSIONNELS

	HUWYLER Roger	VD
Coordination	MARTINS Michaël	FRECEM

COMMISSION ASSURANCE QUALITE MENUISIER-EBENISTE

Président	CINA Stéphane	VS
Membres	BALLIFARD Jean-Marie	VD
	SCHNEEBERGER Denis	GE
	MINNIG Jean-Luc	FR
	SARTORELLI Luigi	VD
	HACHLER Simon	VS

COMMISSION CENTRES DE PERFECTIONNEMENT MENUISIER-EBENISTE

	SARTORELLI Luigi	Responsable CAQ
	PETIT Nicolas	CFPC, Genève
	SARTORELLI Luigi	CAQ / FRECEM
	DOHNER Martin	EPAC Bulle / Fribourg
	VALLELIAN Jean-Yves	ECT / Tolochenaz
	SEPPEY Grégoire	EPASC / Martigny
	GAUYE Nicolas	EPASC / Martigny
	STOUDMANN Eric	ECT / Tolochenaz
	RELLSTAB Christoph	HESB / Bienne
	MATILE Thomas	CPMB / Colombier
	DREIER Vincent	CEJEF - Delémont
Coordination	CHASSOT Emmanuel	FRECEM

GROUPE DE GESTION SETRABOIS

	DERIVAZ Laurent	FRECEM / FR
	BRUGGER Claude	FRECEM / JU
	MOKRANI Samir	UNIA / NE
	CHRISTE Lucien	FRECEM / VS
	DOUILLET Sylvie	FRECEM / NE
	JAQUIER Armand	UNIA / FR
	PIRES MACHADO Francisco	UNIA / VD
	MORANDI Marc	FRECEM / VD
	MENHYART Tibor	SYNA / central
	MICHEL Christine	UNIA / Berne
	RUPF Peter	FRECEM / GE
	TRIPOD Remi	FRECEM / GE
	TISSIERES Bernard	SYNA / VS
Invités	GRANOLI Laurent	Formateur PERCO
	VUILLEME Fabien	Formateur PERCO
	BERGONZOLI Philippe	Formateur PERCO
	BYLAND Damien	Formateur PERCO
	BAERISWYL Claude	SUVA / Lausanne
Coordination	CHASSOT Emmanuel	FRECEM

COMITE DE LA COMMISSION PROFESSIONNELLE PARITAIRE DU SECOND-OEUVRE ROMAND

Président	MENYHART Tibor	SYNA central
Vice-président	SCHWAB Pascal	FRECEM / JU
Membres	AYMON Serge	UNIA / VS
	BUACHE André	FREPP / FVE / VD
	CLEMENT Daniel	FREPP / FR
	DOBLER Loïc	SYNA / JU
	DUCOMMUN Stéphane	FRECEM / NE
	EGGER Yannick	UNIA central
	ERNY Bernard	SO / GE
	FERRARI Aldo	UNIA central
	GRANGES Gilles	FREPP / VS
	JAQUIER Armand	UNIA / FR
	LAMBELET Thierry	SYNA / VD
Secrétaire	BORNOZ Daniel	Directeur FRECEM
Voix consultative	DELASOIE Marcel	Directeur FREPP

ASSEMBLÉE DES ASSOCIATIONS PATRONALES SIGNATAIRES DE LA CCT-SOR

Porte-parole	SCHWAB Pascal	FRECEM
Secrétaire	DELASOIE Marcel	FREPP
Membres	BORNOZ Daniel	FRECEM
	BUACHE André	FREPP
	JOTTERAND Lionel	GRPS
	SALLIN Pascal	AFMEC / FR
	CLEMENT Daniel	AFMPP / FR
	SASSI Walter	GFC / FR
	DERIVAZ Laurent	AFMEC - AFMPP - GFC / FR
	JENDLY Michael	DFZSV / FR
	LÖTSCHER Thomas	DFZSV / FR
	BIEDERMANN Marc	ACM / GE
	STOPPA Pascal	CGCC / GE
	GRAF HOXHA Kira	GGE / GE
	RUPF Peter	ACM - CGCC - GGE / GE
	BERCHTEN Olivier	GPG / GE
	DURET François	GGMB / GE
	ERNY Bernard	AMV / GE
	GROS Michel	AGERI / GE
	ROSSI Serge	UGM / GE
	LUTHY Stéphane	AGDI / GE
	CERUTTI Valentin	AGTF / GE
	BOSSET Pierre	CGE / GE
	HANANE Arnaud	CGE / GE
	GIGON Martin	AJMCE / JU
	BRÜGGER Claude	AJMCE / JU
	SAJELSCHNIK François	Association des entreprises de carrelage de l'Arc jurassien
	BEDAT Vincent	Association des entreprises de carrelage de l'Arc jurassien
	BESANCET Jacques	ANM / NE
	DOUILLET Sylvie	ANM - ANTV / NE
	DI MARCO Flavio	ANEPP / NE
	PIERGIOVANNI Laetitia	ANEPP / NE
	SCHLEPPY Jean	ANTV / NE
	DOUILLET Sylvie	ANTV / NE
	TERBALDI Tommy	ACNMMS / NE
	GAVILLET Charles	ACNMMS / NE
	METRAILLER Maxime	AVEMEC / VS
	CHRISTE Lucien	AVEMEC / VS
	MABILLARD Daniel	AVELESS / VS
	FELLEY Yvonne	AVELESS / VS
	GRANGES Gilles	AVMPP / VS
	MASSY Amalia	AVMPP / VS
	GUALINO Pierre	GRTV / VS
	PFAMMATTER Armand	VSSM Sektion Oberwallis VS
	DEMIERRE Jean-Marc	FVE / VD
	ZÜND Georges	FVE / VD
	DUCOMMUN Michel	Groupe bois / VD

MAIRE Francis	GVEPR / VD
MORANDI Marc	Groupe bois - GVEPR / VD
MONNARD Baptiste	GVEPP / VD
DEMENGA Patrick	GVEIV / VD
MARTIN Dominique	GVEIV / VD
DAENZER Marc	GVEC / VD
GRANDJEAN René	GVEC / VD
RAMELLA Michel	GVETSR / VD
MEDANA Silvio	GVEAE / VD
JACQUIN Serge	GVEPP - GVEPR - GVETSR - GVEAE / VD
LARDI Damien	UGM / GE
BLOCH Nathalie	GPG - GGMB - AMV - AGERI - UGM - AGDI - AGTF / GE

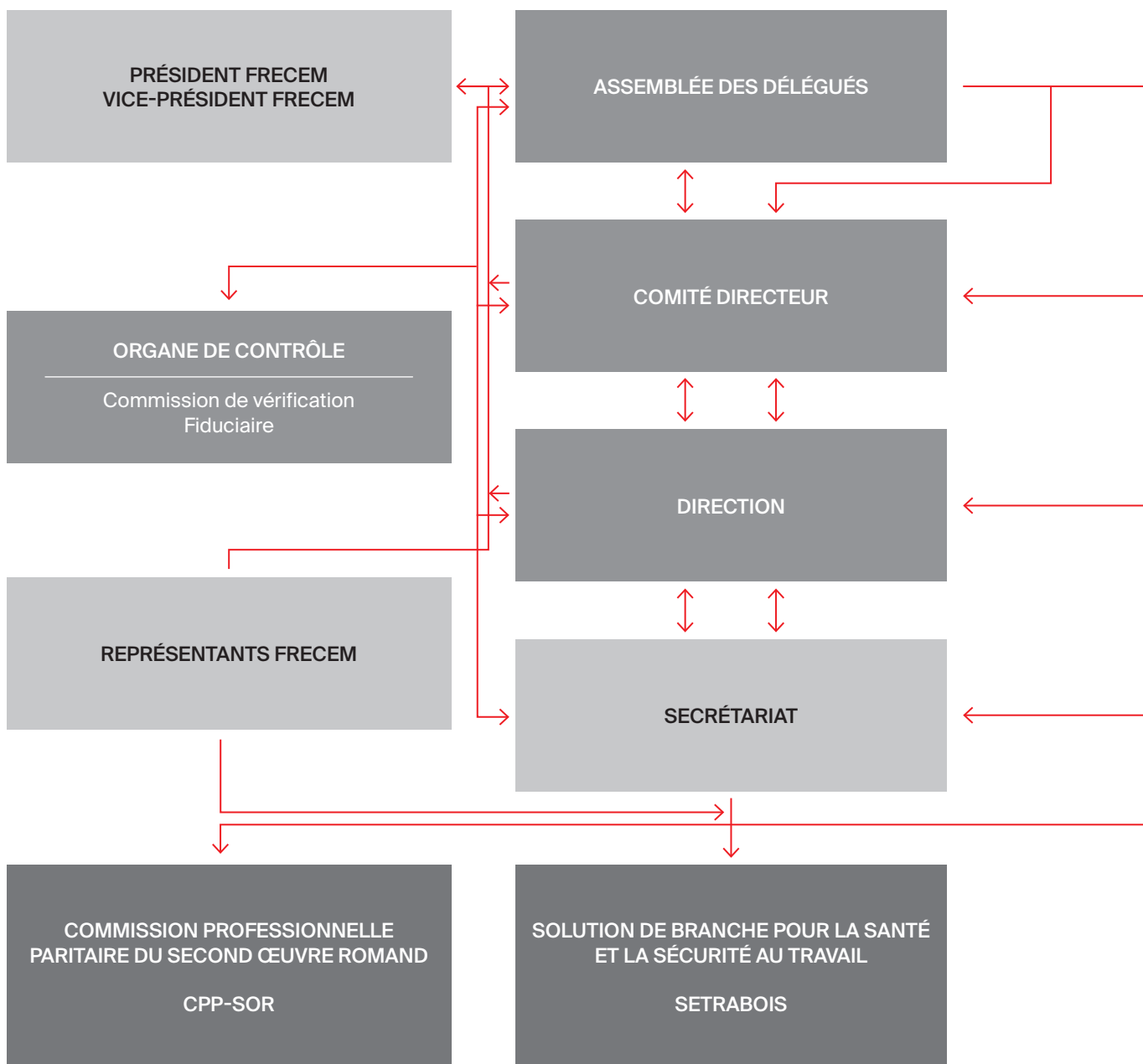
Le secrétariat des associations patronales signataires de la CCT-SOR est assuré par la FREPP.

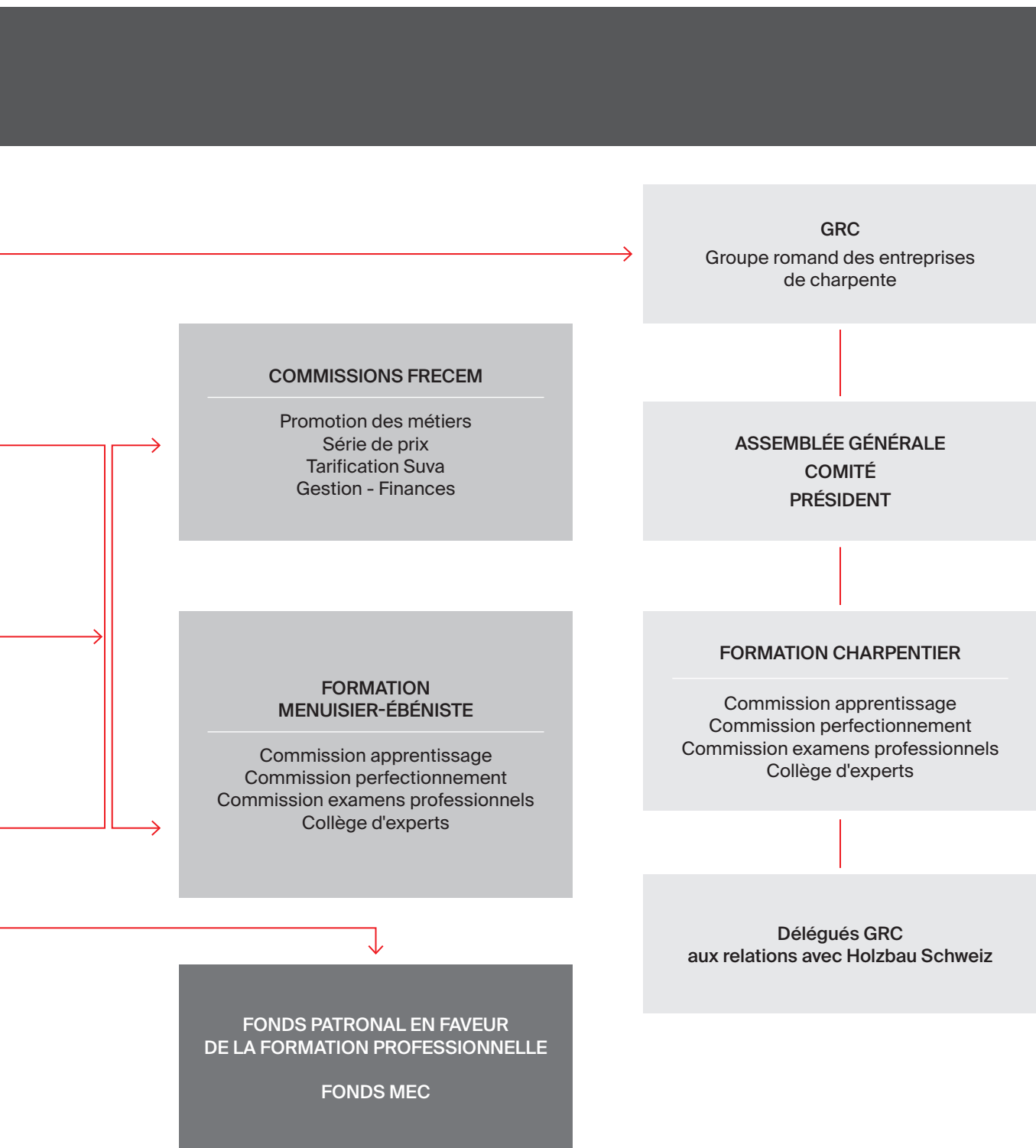
GLOSSAIRE

DES ABRÉVIATIONS

AEAI	Association des établissements cantonaux d'assurance incendie	HBCH	Holzbau Schweiz (association alémanique des charpentiers)
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle	HESB	Haute école spécialisée bernoise Architecture, bois et génie civil
BCME	Brevet de contremaître menuisier - ébéniste	IFFP	Institut fédéral de hautes études ou formation professionnelle
CMCH	Brevet de contremaître charpentier	LFP/OFPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle (Ordonnance fédérale sur la formation professionnelle)
CAQ	Commission d'assurance qualité	LIGNUM	Economie suisse du bois
CC	Module créer-concevoir	MCH	Maître charpentier
CCRA-SOR	Convention collective de retraite anticipée	ME	Menuisiers et ébénistes
CCT-SOR	Convention collective de travail du second-œuvre romand	MEC	Menuisiers - ébénistes - charpentiers
CEA	Module conduite d'entreprise avancé	MME	Maîtrise de menuisier - ébéniste
CEB	Module conduite de base	MOD	Module
CECH	Chef d'équipe charpentier	OFEV	Office fédéral de l'environnement (BAFU en allemand)
CEDOTEC	Centre dendrotechnique, Office romand de Lignum	PERCO	Personne de contact pour la sécurité en entreprise
CEM	Commission de l'examen fédéral supérieur de menuisier-ébéniste (maîtrise)	PME	Petites et moyennes entreprises
CFC	Certificat fédéral de capacité professionnelle	RESOR	Caisse de retraite anticipée du second-œuvre romand
CFPC	Centre de formation professionnelle de la construction à Genève	SECO	Secrétariat d'état à l'économie
CFST	Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail	SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
CH	Charpentiers	SETRABOIS	Solution de branche en matière de santé et de sécurité au travail
CIE	Cours interentreprise	SF	Spécialiste de fabrication
CMCH	Contremaître charpentier	SOR	Second-œuvre romand
CPROJ	Chef de projet	SYNA	Syndicat interprofessionnel
CPROD	Chef de production	Technicien ES	Titre des formations techniques en école supérieure
CPP-SOR	Commission professionnelle paritaire romande des métiers du second-œuvre	TFP	Travaux professionnels fondamentaux
CSGC	Centre suisse de gestion des cautions	TPI	Travaux pratiques individuels en entreprise
EDEX	Cours échange d'expérience pour personne de contact de sécurité en entreprise	USAM	Union suisse des Arts et métiers
EM	Module exécution de mandat	VSSM	Verband Schweizerischer Schreinermeister und Möbelfabrikanten
EMO	Examen de module	ZKVS	Centre suisse de gestion des cautions
EP	Examen professionnel		
EPS	Examen professionnel supérieur		
FPS	Formation professionnelle supérieure		
FREPP	Fédération romande des maîtres plâtriers peintres		
GEB	Groupement des enseignants du bois de Suisse romande		
GRC	Groupe romand des entreprises de charpente		

ASSOCIATIONS CANTONALES D'ENTREPRISE DE MENUISERIE,
ÉBÉNISTERIE, CHARPENTE, FABRIQUES DE MEUBLES ET PARQUETEURS
FR - GE - JU - NE - VS - VD





Légende

